

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LILLE, le 4 novembre 2022

MODERNISATION DE LA VOIE MÈRE DE CALAIS : LES TRAVAUX D'INSERTION ACOUSTIQUE DU PROJET ONT DEMARRÉ.

Les travaux du projet ferroviaire de modernisation de la Voie mère de Calais se poursuivent. Ce projet est au cœur des missions de SNCF Réseau, qui accompagne les acteurs portuaires et économiques du territoire des Hauts-de-France. Il vise à optimiser l'intermodalité entre les ports et le réseau ferroviaire, et ainsi augmenter les capacités de transport de marchandises par voie ferrée.

Après la modernisation des passages à niveau piétons, engagée par SNCF Réseau au premier semestre 2022, qui a permis de supprimer le bruit des klaxons à l'arrivée des trains, ce sont désormais les travaux de protection acoustique qui démarrent. Une réunion publique, organisée le mardi 8 novembre à Calais, permettra de faire le point sur les avancées du projet et les prochaines étapes.

LE DIALOGUE AVEC LE GRAND PUBLIC SE POURSUIT

Le projet de modernisation de la voie mère de Calais s'accompagne d'une vaste démarche de concertation. Dès 2018, la concertation volontaire était lancée. Elle s'est poursuivie jusqu'en 2021, préparant ainsi l'Enquête publique, qui s'est tenue fin 2021.

La réunion publique du 8 novembre prochain s'inscrit pleinement dans cette démarche d'information et d'écoute des riverains et habitants et répond aux engagements de dialogue continu pris par SNCF Réseau.

Réunion publique,
le 8 novembre 2022,
de 18h30 à 20h00
Salle municipale
Paul Caron,
2 rue du Général
Margueritte - Calais

DES SOLUTIONS AMBITIEUSES POUR LA PROTECTION ACOUSTIQUE DES RIVERAINS

SNCF Réseau avec ses partenaires, l'Etat et la Région Hauts-de-France, déploie un programme ambitieux en faveur de la protection acoustique des riverains. Ce programme représente 10 millions d'euros d'investissements, soit près de 20% du budget global du projet. Il figure, à ce titre, comme l'un des plus importants programmes de protection acoustique menés dans le secteur ferroviaire en accompagnement d'un projet de modernisation.



10 M°
d'investissements
dans les protections
acoustiques



Intégration paysagère, écran antibruit rue Mollien



Intégration paysagère, écran antibruit rue Hoche (zone technicentre)

Le programme acoustique de 10 millions d'euros porte notamment sur la mise en œuvre 3 mesures complémentaires:

- la **pose de tapis anti-vibratiles** sous la voie ferrée lorsque celle-ci est remplacée. Cela représente 5 000 m² de protections ajoutées sous la voie, qui permettent de réduire les vibrations au passage des trains ;
- la **pose d'écrans acoustiques** dans les zones urbaines les plus denses, rue Mollien, quai du Danube, rue Hoche, rue Cambronne et dans le bas de la rue de Cambronne. Soit au total 900 mètres d'écrans acoustiques, qui permettent d'atténuer le bruit perçu par le passage des trains ;
- le **remplacement des portes et fenêtres** pour les façades des 144 habitations situées en bordure de voie, lorsque la pose d'écrans acoustiques n'est pas réalisable.



5000 m²
de tapis
anti-vibratiles



900 mètres
d'écrans
acoustiques



144 habitations
concernées par les
changements
de fenêtres et portes

UN DISPOSITIF ACCOUSTIQUE DEFINI EN CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS

Dès le printemps 2022, SNCF Réseau a engagé un dialogue avec les riverains sur le dispositif d'écrans acoustiques, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Des ateliers d'échanges spécifiques ont été organisés en avril 2022, et se poursuivent sur le

terrain cet automne. Ils permettent d'associer les riverains à la définition architecturale des écrans acoustiques. Leur dimensionnement et leur insertion paysagère ont ainsi été revus pour répondre aux demandes des riverains.

Pour tenir compte des remarques des riverains, SNCF Réseau a également renforcé le programme initial de remplacement des portes et fenêtres. Alors que seules les pièces de vie principales étaient concernées, SNCF Réseau prend désormais en compte des pièces secondaires.



Pour répondre à l'accroissement du trafic du port de Calais, l'Etat et la Région Hauts-de-France ont engagé le projet de modernisation de la voie ferrée existante dite « voie mère de Calais ». SNCF Réseau, en tant que maître d'ouvrage, porte les études et travaux de modernisation. L'objectif : passer de 3-4 allers-retours de trains de marchandises par jour à 15 allers-retours par jour d'ici 2040 entre le port et la gare de Calais-Ville.

Le montant total du projet s'élève à 53 millions d'euros, au titre du Contrat de Plan État-Région (CPER) Hauts-de-France 2015-2020 (prolongé jusqu'en 2022). Les études à venir permettront d'affiner et d'actualiser ce coût. Le projet est financé par l'Etat à hauteur de 81 % et par la Région à hauteur de 19%.

En savoir plus sur le projet :

<https://www.sncf-reseau.com/fr/voie-mere-calais>

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 6,6 milliards d'euros en 2021.

CONTACTS PRESSE

CHEF DU SERVICE PRESSE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy COLLETTE – EL HAMDJ | Tél : 03 74 27 48 38 | 06 75 93 38 28 | peggy.collette@hautsdefrance.fr

RESPONSABLE RELATIONS MEDIAS DE SNCF RÉSEAU HAUTS-DE-FRANCE

Anaëlle BAES | Tél : 07 86 35 10 97 | anaëlle.baes@reseau.sncf.fr